

Le 2 décembre 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le deuxième jour de décembre deux mille treize à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Michel Sarao, conseiller siège no 3
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4
M. Patrick Brulé, conseiller siège no 5
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
 - 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013
 - 5.0 Correspondance et suivi
 - 6.0 Rapport des élus et de l'inspecteur municipal
 - 7.0 Avis de motion – Code d'éthique et de déontologie des élus
 - 8.0 Calendrier des séances du conseil municipal – année 2014
 - 9.0 Rapport du maire
 - 10.0 Achat d'un souffleur à neige
 - 11.0 Frais d'architecte et d'ingénieurs
 - 12.0 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
 - 13.0 Dépôt du registre public des déclarations
 - 14.0 Fermeture du bureau municipal – période des fêtes
 - 15.0 OMH – Budget 2014
 - 16.0 Paiement des comptes de fin d'année
 - 17.0 Frais d'entretien et de déneigement
 - 18.0 Fin de la période de travail à temps plein de l'inspecteur municipal
 - 19.0 Appui à la CPTAQ – Carl Martin
 - 20.0 Fête de la musique
 - 21.0 Comité de développement économique
 - 22.0 Comptes à payer
 - 23.0 Varia
 - 24.0 Questions de l'assemblée
 - 25.0 Levée de la séance
-

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R13-12-158
Ordre du
jour

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R13-12-159
Intervertir les
points

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

Le 2 décembre 2013

R13-12-160
Procès-verbal
du 11 novembre
2013

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois et suivi des sessions s'il y a lieu.

Les membres du conseil, incluant le maire, font un résumé de leurs activités municipales au cours du mois.

Avis de motion

Monsieur Donald Laliberté dépose un avis de motion concernant la révision du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

R13-12-161
Calendrier des
séances du
conseil municipal
2014

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2014, qui débuteront à 20h00 :

- 13 janvier à 20h00
- 3 février à 20h00
- 3 mars à 20h00
- 7 avril à 20h00
- 5 mai à 20h00
- 2 juin à 20h00
- 7 juillet à 20h00
- 11 août à 20h00
- 8 septembre à 20h00
- 6 octobre à 20h00
- 3 novembre à 20h00
- 1er décembre à 20h00

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

R13-11-162
Rapport du
maire

Monsieur le maire, Jocelyn Bédard, fait une présentation du rapport du maire.

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport du maire pour l'année 2013 tel que présenté et de retourner une copie à chacune des adresses civiles sur le territoire de la municipalité, et ce, aux frais de la municipalité.

ADOPTÉE

Le 2 décembre 2013

Monsieur le maire, Jocelyn Bédard, s'est absenté de la salle du conseil, le temps que les autres membres du conseil entérinent la résolution qui touche l'achat du tracteur.

Monsieur Donald Laliberté agit à titre de maire suppléant.

R13-12-163
Achat d'un
souffleur à neige

Il est proposé par Monsieur Michel Sarao et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un souffleur à neige de marque Normand pour un montant de quatre mille neuf cent quarante-trois dollars et quatre-vingt-treize sous (4,943.93 \$), taxes incluses;

Que la directrice générale procède au paiement de la facture sous le poste du budget « projets spéciaux ».

ADOPTÉE

R13-12-164
Frais d'architecte
et d'ingénieurs

Considérant que le chalet des loisirs a subi un incendie complet le dimanche 20 octobre dernier;

Considérant que la municipalité doit se prévaloir des services d'un architecte et d'ingénieurs afin d'évaluer les coûts de reconstruction du chalet;

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant de dix-huit mille dollars (18,000.00 \$) pour les services d'un architecte et d'ingénieurs.

Que ce montant soit pris à même l'indemnisation d'assurance.

ADOPTÉE

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires :

Madame Danielle Bédard, directrice générale – secrétaire trésorière confirme que tous les élus ont complété le formulaire des intérêts pécuniaires pour l'année 2014, à la suite des élections du 3 novembre 2013 et ce, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Dépôt du registre public des déclarations :

Madame Danielle Bédard, directrice générale – secrétaire trésorière dépose le registre public des déclarations pour l'année 2013 et ce, en vertu de l'article 2 du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

R13-12-165
Fermeture du
bureau municipal

Il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers que le bureau municipal sera fermé du vendredi 20 décembre 2013 au 5 janvier 2014 inclusivement.

ADOPTÉE

R13-12-166
OMH -
prévisions
budgétaires 2014

Il est proposé par Monsieur Michel Sarao et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation pour l'exercice financier 2014 au montant de six mille trois cent vingt et un dollars (6,321.00 \$).

ADOPTÉE

R13-12-167
Paiement des
comptes de fin
d'année

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la secrétaire-trésorière à payer tous les comptes avant le 31 décembre 2013 afin de fermer l'année financière.

ADOPTÉE

Le 2 décembre 2013

R13-12-168
Frais d'entretien et
de déneigement

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des factures suivantes :

- le premier versement pour le déneigement des cours municipales des édifices municipaux et des accès aux points d'eau à Dany Bradette et Aurel Côté au montant de mille neuf cent cinquante dollars (1,950.00 \$), taxes en sus;
- le premier versement pour le contrat de concierge à Madame Johanne Paradis au montant de deux mille six cent cinquante dollars (2650.00 \$)

ADOPTÉE

R13-12-169
Fin de la période
de travail à temps
plein -
inspecteur
municipal

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection des chemins municipaux sont complétés pour 2013;

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le travail à temps plein, soit trente-cinq (35) heures par semaine, de l'inspecteur municipal soit terminé le 2 décembre pour l'année 2013;

QUE les heures de travail de l'inspecteur soient, pour la période hivernale, un minimum de cinq (5) heures par semaine, incluant une visite des chemins municipaux ainsi qu'une visite aux installations des loisirs;

QUE tout travail supplémentaire soit autorisé par le maire ou la directrice générale.

ADOPTÉE

R13-12-170
Appui à la CPTAQ
Carl Martin

ATTENDU QUE Monsieur Carl Martin dépose une demande de lotissement sur le cadastre 4240903;

ATTENDU QUE la dite demande ne contrevient à aucun règlement municipal;

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de M. Martin auprès de la CPTAQ.

ADOPTÉE

R13-12-171
Fête de la
musique

ATTENDU QUE la municipalité désire participer à l'organisation de la Fête de la musique, édition 2014;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que Monsieur Michel Sarao fasse partie du comité organisateur.

ADOPTÉE

R13-12-172
Comité de
développement
économique

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le dépôt d'une somme de quatre mille dollars (4,000.00 \$) dans le compte du Comité de développement économique de Notre-Dame-de-Lourdes.

ADOPTÉE

R13-12-173
Comptes à
payer

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes à payer pour un montant total de soixante et un mille huit cent quatre-vingt-treize dollars et vingt-neuf sous (61,893.29 \$) et d'autoriser la secrétaire-trésorière d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

Le 2 décembre 2013

Varia :

Aucun point.

Questions de l'assemblée :

La période des questions s'ouvre à 20h37 et se termine à 20h47.

R13-12-174
Levée de la
séance

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h47.

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale / secrétaire trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Initiales